

DÉLIBÉRATION N°DL20260053 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 07 AVRIL 2026

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 01/04/2026 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 34 présents, 5 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON (à compter de 19h05) ; M. Benoit FABRE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT (à compter de 19h10) ; Mme Abila CIPRIANI (à compter de 18h30) ; M. Jerome JULVE ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Victor PEREIRA ; Mme Florence BERSOT-DERMETROSSIAN ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Philippe QUOY ; M. Erick SCHAEFFER ; M. Luc CHEVALLIER ; Mme Sylvie REBAUD ; Mme Florence VANELLE ; Mme Patricia VIALON ; M. Mathieu VIALLATTE ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Djamila SAIDANI ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Gaëlle DESORME ; Mme Daryne BELKORCHIA ; M. Jean-Marc LAVAL ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Marlène MAURY ; M. Stéphane PARRIN ; Mme Isabelle SURPLY ; Mme Estelle LARCA ; M. Samuel BOUGHZALA ; M. Jean MINNAERT ; Mme Nathalie CHAMPALLE ; M. Julien GIRAUDO

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Sandrine FRANÇON a donné procuration à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 19h05)

M. Bruno CHANGEAT a donné procuration à Mme Daryne BELKORCHIA (jusqu'à 19h10)

Mme Abila CIPRIANI a donné procuration à M. Mathieu VIALLATTE (jusqu'à 18h30)

Mme Catherine MOIROUD a donné procuration à Mme Andonella FLECHET

Mme Ayse CALYAKA a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

SIEL-TERRITOIRE D'ÉNERGIE LOIRE - REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE - DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ

M. Axel DUGUA expose ce qui suit :

Le SIEL-Territoire d'énergie Loire est un établissement public de coopération intercommunale de maille départementale. Ce syndicat mixte exerce plusieurs activités liées notamment à la distribution et à l'utilisation de l'électricité et du gaz, à la transition énergétique et au déploiement du réseau départemental Très Haut Débit THD42.

Les dispositions statutaires relatives à ce syndicat prévoient à l'article 3 qu'il est administré par un comité. Cette instance est composée de délégués élus par les assemblées des collectivités associées.

Chaque commune membre est représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Le mandat des délégués de la commune ayant pris fin avec le récent renouvellement du conseil municipal, il convient de remplacer les délégués sortants et de désigner, les nouveaux représentants de la commune au sein de cette instance. Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-7 du code général des collectivités territoriales, le remplacement des délégués sortants, par le conseil municipal de la commune, a lieu à scrutin secret à la majorité absolue, sauf si le vote à main levée est accepté à l'unanimité des présents.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 28 voix pour,

11 abstentions

M. Jean-Marc LAVAL ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ;
Mme Marlène MAURY ; M. Stéphane PARRIN ; Mme Isabelle SURPLY ;
Mme Estelle LARCA ; M. Samuel BOUGHZALA ; M. Jean MINNAERT ;
Mme Nathalie CHAMPALLE ; M. Julien GIRAUDO

DÉCIDE :

- **de désigner** un délégué titulaire et d'un délégué suppléant chargés de représenter la commune au sein du SIEL-Territoire d'énergie Loire.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le vote à main levée ayant été accepté à l'unanimité des présents, à l'issue du vote sont élus :

Titulaire :M. GRECO Gilles

Suppléante : Mme CIPRIANI Abla

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 08/04/2026



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne